De la médecine au droit...

Par **petitelolo87**, le **18/07/2011** à **14:38**

Bonjour, bonjour!

Je m'appelle Laura, j'ai 24 ans et je passe en L2 de droit à la faculté de Strasbourg...après une P1 et 4 années passées en école de sage-femme! Rien à voir, c'est ce que vous me direz tous, je vous vois venir ;) En réalité, j'ai toujours voulu faire du droit, et même si je n'oserais dire qu'on m'a forcée à quoi que ce soit, je suis allée en médecine un peu comme on suit un chemin tout tracé, le même qu'avait pris tous les membres de ma famille quelques années auparavant.

Alors oui, il m'a fallu du courage pour tout reprendre à zéro après 5 années déjà difficiles, pour assumer ce choix auprès de mon entourage qui s'attendait à ce que je démarre dans la vie active après mon diplôme, pour m'asseoir sur des bancs peuplés de jeunes bacheliers...mais voilà, j'ai réussi ma L1 et je suis bien déterminée à continuer, même si j'ignore, pour le moment, où ce cursus me mènera.

Dans la confidence...le droit notarial m'intéresse beaucoup, le tout sera de me convaincre moi-même que 7 années d'études supplémentaires ne me tueront pas! lol

A bientôt sur le forum!

Par **alex83**, le **18/07/2011** à **14:47**

Bonjour bienvenue !

Et du coup, vu votre cursus, le droit dans le domaine médical ne vous attire pas ?

Parce qu'il y a de quoi faire là-dedans je pense.

Par **petitelolo87**, le **18/07/2011** à **15:12**

Si, bien sûr, cette option m'a traversée l'esprit, mais est-ce que cela voudrait dire que je cherche coûte à coûte à rallier mes deux cursus, histoire de me dire que je ne perds pas les bénéfices du premier? Pour le moment, je n'en sais rien, d'autant plus que je ne suis pas bien informée de "tout ce qu'il y a à faire là-dedans". On verra bien ;wink:

Par **tomberry**, le **18/07/2011** à **16:07**

Bienvenue à toi !

;)

Si jamais tu souhaitais rallier tes deux cursus il existe le droit médical et de la santé Image not found or type unkn.

Par **fidjisse**, le **18/07/2011** à **16:32**

Eh bien bienvenue...

J'ai moi aussi un parcours quelque peu "médicalisé" si je puis dire...
Après 2 ans en cursus IDE j'ai décidé d'arrêter mes études dans ce domaine pour réfléchir à un nouveau projet. J'ai fait une L1 puis L2 en Droit avant de préparer une L3 Pro de "cadre fonctionnel d'établissement sociaux et médico-sociaux" qui ne m'a pas réellement apporté satisfaction (de par le contenu et les débouchés).
Me voilà donc aujourd'hui inscrite en L3 Droit et je pense que mon projet professionnel va s'écarter un peu du domaine médico-social.
Ce n'est pas toujours évident d'annoncer un retour à la fac alors que l'on vient d'obtenir son diplôme et que tout le monde s'attend à ce qu'on rentre enfin dans la vie active.
Personnellement je ne le vis pas très bien non plus car j'ai le sentiment d'avancer très lentement... Mais l'essentiel est d'avancer non ?
Je pense que tu as eu raison de changer de parcours car si c'est le Droit qui te plait c'est dans ce domaine que tu t'épanouiras du point de vue professionnel.
Je te souhaite bon courage !

Par **petitelolo87**, le **18/07/2011** à **18:50**

Je ne suis finalement pas la seule à être passée de la médecine au droit... Même ma chargée de TD de droit de la famille avait un parcours plus ou moins similaire au mien : elle était une ancienne de dentaire! Comme quoi, on peut très bien y arriver par la suite!

Néanmoins, je comprends ce que tu ressens fidjisse car j'ai moi aussi parfois l'impression de piétiner. Le fait d'être étudiante à 24 ans ne me dérange pas tellement dans les faits, mais la dépendance que cela implique, si. Dur de voir ses amis terminer un à un leurs parcours respectifs et d'entrer "seulement" en L2. Et même si on me répète souvent - pour me rassurer - que j'ai déjà un bac+5 derrière moi, il n'en demeure pas moins que ces années n'ont pratiquement plus aucune valeur lorsque l'on recommence à zéro. Quand je me suis inscrite en droit l'année dernière, je retombais effectivement au même niveau que les nouveaux bacheliers, ni plus, ni moins!

Pourtant, il y a des moments où je considère également mon premier cursus comme une force, médecine étant une excellente école "pré droit" : j'ai non seulement acquis une bonne

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

méthode de travail, une certaine rigueur, mais je suis en plus habituée aux révisions, aux examens, etc. Ajouté à cela le fait que je m'oblige constamment à donner le meilleur de moi-même, ne serait ce que pour éviter de prendre le risque de rester accrochée dans tel ou tel semestre, et ainsi perdre encore du temps!

Par **fidjisse**, le **18/07/2011** à **19:22**

Tu as raison, je pense que ton parcours est effectivement un atout ! mais je comprends aussi le fait que tu te sente "en retard" par rapport aux autres. Je ressens la même chose, d'autant plus que je vis avec mon copain depuis un an, qu'il est beaucoup plus vieux que moi et que j'aimerais pouvoir passer a un autre statut que celui d'étudiante, j'aimerais pouvoir apporter ma petite pierre à l'édifice de notre vie. Nous avons des projets qui malheureusement ne peuvent se réaliser en partie à cause de mon statut mais je me dis que ce n'est que partie remise ! Je suis réellement motivée suite à cette réorientation et j'ai envie de tout donner pour ne plus me trainer sur les bancs de la fac encore des années... Je rentre en L3 et je me ;)

donne encore 4 ans pour finir mon cursus... On verra bien Image not found or type unknown c'est aussi un challenge !

Par **sophie19**, le **24/07/2011** à **10:08**

Si le métier de sage-femme ne te convenait plus, pourquoi ne pas t'orienter dans un autre domaine de la médecine qui te ferait gagner du temps ? J'ai des amis en médecine et je les envie, c'est une branche tellement passionnante.
Je pense de toute façon que c'est un atout, c'est enrichissant d'avoir fait autre chose.
J'ai quelques années de retard. Mais ils n'ont pas tous 18ans non plus à la fac. Ce qui m'inquiète, c'est de ne pas encore être sûre de ce que je veux faire. Je serai en 2ème année aussi.

Par **Camille**, le **24/07/2011** à **15:07**

Bonjour,
Arrêtez de vous martyriser le cerveau ! Si vous pensez que c'est réellement votre voie, alors foncez ! On ne sait jamais de quoi demain sera fait et toute formation/expérience professionnelle est toujours bonne à prendre. Si elle ne sert pas demain, pas dit qu'elle ne serve pas après-demain.
Bon, bien sûr, ce serait beaucoup mieux et beaucoup plus confortable d'y penser le plus tôt possible et de se tracer une voie "toute tracée d'avance" et après "ça roule, ma poule et basta".
Et, naturellement, examiner les voies "diagonales en oblique" qui permettraient de concilier les deux formations.

Et n'oubliez pas qu'il y a toujours la solution, bien que pas la plus facile et pas la plus

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

confortable, de démarrer une activité professionnelle, éventuellement à mi-temps, tout en poursuivant des études. Ce n'est pas le plus rigolo, mais un tas de gens le font et finissent par y arriver.

Il est clair qu'en matière de cursus cohérent, concilier - par exemple - sage-femme et notaire va être un peu compliqué pour une première embauche mais il faut savoir qu'une fois "installée", aucun client ou cliente ne le sauront jamais.

A moins que…
Paraitrait que la plupart des accouchements se passent la nuit, le week-end, les jours fériés et pendant les ponts. Donc éventuellement… notaire le jour et sage-femme la nuit…
[quote="Maître Laura dite petitelolo87, devenue notaire sage-femme":hjcsif8f]
Soufflez, respirez, soufflez, respirez, soufflez, respirez… Allez encore un petit effort !!!
Dites, au fait, vous avez déjà pensé à faire une donation à votre futur enfant ? Faudrait pas trop tarder, hein… vous devriez consulter un bon notaire… Demain 10h30, ça vous irait ?
[/quote:hjcsif8f]
=))

Image not found or type unknown

Par **ans**, le **26/07/2011** à **10:52**

8)

Y'en a bien qui après 15 ans d'ingénieur informatique s'inscrivent en L1 de droit... Image not found or type unknow

Par **Camille**, le **26/07/2011** à **12:20**

Bjr,
Ben pourquoi c'est écrit "L0" en bas à gauche alors ? Inscrit en L1 et la ferme intention "d'y :D

aller" ? Alors vous y êtes... Image not found or type unknown

Par **ans**, le **26/07/2011** à **12:53**

Non non...
Mon inscription administrative m'a fait passer de L-1 à L0... 8)

Je serai en L1 après mon inscription pédagogique début septembre. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Camille**, le **26/07/2011** à **17:20**

Bjr,
6...
5...
4...
3...
2...
...
:D

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés